La coordonnatrice intervient sur :

* Le réseau Parks qui comprend le collège Rosa Parks de Toulouse, les écoles élémentaires Renan et Lalande, les écoles maternelles Renan, Monnet, Dieuzaide. Il est piloté par le trinôme constitué de M. MARQUE, IEN circonscription de Toulouse Nord, M. PALLEC, IA-IPR, référent du Collège Lalande et de M. GOUGEAUD, Principal du collège Rosa Parks de Toulouse.
* Le réseau Lautrec qui comprend le collège Toulouse Lautrec de Toulouse, les écoles élémentaires Curie et Ferry, les écoles maternelles Curie, ferry et Négreneys. Il est piloté par le trinôme constitué de M. MARQUE, IEN circonscription de Toulouse Nord, M. FONS, IA-IPR, référent du Collège Lautrec et de M. RESTIER, Principal du collège Toulouse Lautrec de Toulouse.

**Lettre de mission de la COORDONNATRICE de réseau Éducation prioritaire**

**La coordonnatrice de réseau éducation prioritaire est directement impliquée dans la mise en œuvre du projet de réseau définissant 3 axes d’actions. Ils visent l’acquisition du socle commun de connaissances, pour tous les élèves**.

**Elle** **contribue à l’impulsion des projets et accompagne les actions prioritaires à mettre en œuvre dans l’exécution de la refondation de l’éducation prioritaire**

La présente lettre de mission est établie pour une durée d’une année scolaire à compter du 1er septembre 2015.

Nom : **SALVADOR** Prénom : **FRANÇOISE**

Statut : professeur des écoles

Rattachement administratif : École élémentaire RENAN - Toulouse

Établissement d’exercice : les écoles des deux réseaux et les collèges Rosa Parks et Toulouse Lautrec

Quotité de service : décharge à plein temps *Les horaires et les vacances sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures / an (décret 2000-815 du 25/08/2000)*

Madame Salvador, coordonnatrice de réseaux, s’inscrit dans les orientations nécessaires à la mise en œuvre du référentiel de l’éducation prioritaire :

* **travaille en lien direct avec les autorités académiques et les pilotes du réseau**

Participe aux formations académiques et groupes de réflexion.

Participe aux réunions de liaison écoles/collèges.

Participe aux réunions de pilotage conduites par l’IEN Éducation Prioritaire - Politique de la Ville à destination des coordonnateurs des Réseaux Éducation Prioritaire.

Participe du CEC.

Prépare, organise les comités de réseau, dresse et diffuse le procès-verbal des réunions.

Suit le dispositif « Accompagnement éducatif » mis en œuvre sur les écoles de la circonscription.

Rend compte de l’activité du Réseau aux Conseils des maîtres, Conseils d’école et participe à des conseils pédagogiques collège, aux conseils de liaison écoles/collège aux Conseils d’Administration et CESC du collège.

Synthétise les propositions des équipes lors des réunions de directeurs en éducation prioritaire.

Participe à la réflexion du trinôme sur les besoins des équipes du Réseau : besoins en formation, et stratégies de développement des objectifs du projet de réseau.

* **participe à l’animation du réseau en veillant à la cohérence du projet de réseau avec le projet d’établissement et les projets des écoles**

Aide à la cohérence des différentes actions mises en œuvre dans les écoles (projets d’école) et au collège (projet d’établissement) avec le Projet de Réseau.

Assure le lien et coordonne des actions de valorisation du « parcours culturel » des écoles et du collège avec le référent culturel collège.

Participe à des réunions de coordination des équipes pédagogiques du Réseau (enseignants, maîtres surnuméraires, assistants pédagogiques, ALAE).

Aide à la définition des projets (fiche action) et à l’élaboration des avenants (analyse et diagnostic, définition des projets et des actions, écriture, recherche des ressources) des écoles du Réseau.

Accompagne le cas échéant, les directions d’écoles ou les équipes sur les problématiques de l’école en relation avec le métier d’élève et de parent d’élève.

* **participe à l’évaluation / régulation du projet de réseau**

Rassemble les indicateurs déterminés par les responsables du réseau et au niveau académique.

Tient à jour le tableau de bord.

Aide à l’analyse des indicateurs et à l’évaluation des progrès réalisés au regard des cibles fixées.

Assure les liens entre les tableaux de bord (Réseau, écoles, collège et circonscription).

Suit les projets, les actions.

* **assure la liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs**

Instruit les dossiers de financement pour les écoles du réseau. Aide à la constitution des dossiers de convention financière, pour les sorties culturelles, littéraires, autres pour les écoles du Réseau.

Suit l’utilisation des ressources financières affectées aux écoles du Réseau (Poliville).

Assure la liaison avec les partenaires institutionnels, culturels et associatifs.

Participe à des assemblées générales des associations du CLAS Nord.

Participe aux réunions mettant en relation les structures mairie (ALAE) et écoles du Réseau ECLAIR Nord.

Participe aux instances et réunions avec les partenaires institutionnels (éducation nationale, DDS, mairie, préfecture, CTPS, CLSPD).

Participe aux instances et réunions avec les partenaires associatifs de la ZPV (associations du quartier Nord, structures avec la petite enfance, comité de quartier, réunions associatives du quartier Nord).

***En fin d’année scolaire, la coordonnatrice de Réseau Éducation Prioritaire, rend compte de son action dans un rapport d’activités qui mettra en lumière les éléments quantitatifs et qualitatifs de son action, au regard des objectifs fixés.***

À Toulouse le :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Alain MARQUE  Inspecteur de l’Éducation nationale  Circonscription de Toulouse Nord | Eric GOUGEAUD  Principal du collège Rosa Parks | | Gilbert RESTIER  Principal du collège Toulouse Lautrec |
|  | Bernard PALLEC  Inspecteur d’Académie / IPR Vie scolaire | | Jean Philippe FONS  Inspecteur d’Académie / IPR Anglais |
| Françoise SALVADOR  Coordonnatrice de Réseaux | |  | |